

Nouveau contrat de 96 millions d'euros pour la collecte des déchets ménagers à Marseille

La CUMPM (Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole) a confié le marché de collecte des déchets ménagers des 3^{ème} et 16^{ème} arrondissements de la cité phocéenne à Polyurbaine, filiale du groupe Derichebourg.

Le contrat de 6 ans représente un chiffre d'affaires cumulé de 96 millions d'euros.

200 collaborateurs vont assurer dès le 1^{er} septembre la collecte de 65.000 habitants au moyen de 55 véhicules.

Ce nouveau contrat impactera significativement et positivement le résultat opérationnel du groupe.

Polyurbaine emploie 1.200 personnes et collecte 690.000 tonnes de déchets par an. Elle prend en charge la collecte de déchets ménagers, le nettoyage urbain et la gestion de déchèteries pour 3 millions d'habitants.

Contact : Service communication – 01.44.75.40.40

Code ISIN : FR 000053381 - DBG